



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de la protection des populations**

**Service Protection de l'environnement
Pôle installations classées et environnement**

Lyon, le **22 JUIN 2023**

Dossier suivi par : Olivier GUIBERT
Tél : 04 72 61 37 81
Mél : ddpp-pe@rhone.gouv.fr

**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS
AU TITRE DE L'ARTICLE L. 122-1 IV ALINÉA 2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

ACCUSE DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

Projet : Extension des surfaces de stockage couvertes du bâtiment dit "C 26" et extension des surfaces couvertes du quai dit "80".

Localisation : 402 avenue Charles de Gaulle à Vénissieux

Pétitionnaire : Renault Trucks SAS

Réception du dossier complet le : 6 juin 2023

N° d'enregistrement de la demande : 69-DDPP-50

La décision de la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale sera rendue dans un délai de 35 jours, soit au plus tard le 11 juillet 2023.

L'absence de réponse dans le délai de 35 jours vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

La directrice départementale,
par délégation

L'adjointe au chef de service

Anabelle BIZIERE